

ECAS

Jura

Etablissement cantonal
des assurances sociales

Informations pour l'année 2026

À VOS CÔTÉS TOUTE VOTRE VIE !

Rente AVS
& Prestations
complémentaires

Rente AI
& Moyen auxiliaire
(ex. prothèse auditive)

Réadaptation
professionnelle AI

Indemnité de chômage

Congé maternité
Allocation de naissance

Cotisations en tant
qu'indépendant

Réduction des primes
d'assurance-maladie

Allocations familiales

ET POUR VOUS RENSEIGNER



Qui doit cotiser à l'AVS, AI, APG et AC ?

Qui a droit à des prestations et quand ?

Retrouvez toutes les réponses sur « Les assurances sociales en un clin d'œil :
informations pour l'année 2026 » en scannant le QR code ou sur notre site internet.
Une version papier est disponible sur demande.

ECAS Jura
Rue Bel-Air 3
2350 Saignelégier
T +41 32 952 11 11
mail@ecasju.ch
www.ecasjura.ch